



2023

VELESMES- ECHEVANNE

Bulletin municipal

Mairie de Velesmes-Echevanne

4 Rue de St Broing

70100 VELESMES-ECHEVANNE

03 84 32 74 44

commune-de-velesmes@orange.fr

Permanence d'ouverture au public du secrétariat de Mairie :



Mardi de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 18h

Permanence des élus :

Samedi de 10h30 à 12h



*Les comptes-rendus des conseils municipaux
sont consultables aux panneaux d'affichage
et sur le site internet de la commune
www.velesmes-echevanne.fr*

Sommaire

Mot du Maire _____	P. 3
L'équipe municipale _____	P. 4
Projets 2023 _____	P. 5
Point financier 2022 _____	P. 6
Voyage à Olfen _____	P. 7
Quoi de neuf ? _____	P. 8
Syndicat scolaire _____	P. 9
Groupe scolaire _____	P. 10
L'accueil périscolaire _____	P. 11
État civil _____	P. 12
Le SCoT Graylois _____	P. 13
Informations pratiques _____	P. 14
Location de la salle des fêtes _____	P. 15
Manifestations et évènements 2023 _____	P. 16
Paroles aux associations _____	P. 17
Notre village au fil des saisons _____	P. 24
Recette de fêtes _____	P. 25

Le mot du Maire

À la fin du mois de juin prochain, l'équipe municipale arrivera à mi-mandat ; plusieurs projets ont déjà été réalisés, cependant il y a encore du travail.

À notre époque, et dans un souci d'économie d'énergie et de budget, l'éclairage public est désormais éteint de 23h à 5h. Aux vues de la flambée des prix de l'énergie, nous devons être vigilants cette nouvelle année sur l'impact que cela aura sur notre budget.

C'est entre autres pour cette raison que nous sommes en cours de réflexion sur une éventuelle pose de panneaux photovoltaïques sur le toit du pôle éducatif et sur celui de la Mairie.

Le projet de la restructuration de la salle fait son chemin. Nous avons désormais l'intégralité des informations pour pouvoir engager les choses.

L'année 2022 a connu le départ à la retraite de notre secrétaire, Agnès, qui a passé le flambeau à Philippe Virot originaire de Rigny.

Après la dissolution de l'association de la Maison Pour Tous, la location de la salle des fêtes est gérée désormais en direct par la mairie (location et facturation).

Force est de constater que Velesmes-Echevanne reste un village dynamique avec son commerce local, la création d'un nouveau gîte, l'ouverture d'une 4^{ème} classe à l'école, et toujours de belles manifestations organisées par les associations.

Un grand merci à ceux qui se sont mobilisés pour la belle et émouvante cérémonie du 11 novembre.

Je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le samedi 14 janvier à 11h pour les vœux du Maire à la salle des fêtes.

Le Maire
Jean-Paul Geoffroy

★ L'équipe municipale



De gauche à droite : Stéphane Gaudiard, Christelle Robbe
Thierry Jacquin, Stéphane Paris, Laurent Jarrot
Jean-Paul Geoffroy, Philippe Racine, Simon Laffaiteur
Manon Jayet, Frédéric Morel, Céline Berthier

En septembre 2022, Agnès Jacquin, secrétaire de Mairie depuis 1991 à Velesmes-Echevanne a pris sa retraite. Elle aura exercé son métier durant 31 ans au service des administrés et aux côtés de différents maires : André Jacquin, Jean-Marie Renevret, Daniel Jourdet et Jean-Paul Geoffroy.

En 2016, elle a complété son service avec les communes de Sauvigney-lès-Gray et Saint-Loup-Nantouard. Durant toutes ces années, Agnès a également travaillé pour le Syndicat Scolaire de la Fontaine, les associations foncières des différents villages ainsi que pour le Syndicat des Eaux repris ensuite par la Communauté de Communes du Val de Gray.

C'est entourée de ces nombreux collaborateurs qu'un pot de départ a été organisé fin septembre afin de remercier Agnès pour son professionnalisme et sa gentillesse.



Jean-Paul Geoffroy
Alain Blinette
Monique Ousset
Philippe Viot
Claude Paillard
Agnès Jacquin
Jocelyn Chenevier
Jean-Marie Renevret
et Alain Lucot

★ Projets pour l'année 2023

Pour l'année 2023, le projet de la salle des fêtes sera un point de travail essentiel. Cette année écoulée nous a permis de récolter l'intégralité des éléments préalables à la prise de décision. Nous avons eu l'occasion de rencontrer la conseillère aux décideurs locaux du Trésor Public, nous informant de la situation financière de la commune. Ensuite, Alain Blinette, Président de la CCVG, nous a présenté les différentes étapes dans la procédure des travaux et les différents moyens que la CCVG peut mettre au service de la commune dans ce projet, ainsi que les possibilités de financement via des subventions. Son analyse financière nous permet également de se projeter sur le montant d'emprunt envisageable. Reste maintenant à définir au sein du conseil municipal, le projet que l'on retient : construction neuve ou réhabilitation ? Le montant maximum des travaux sera également à définir tout comme les besoins précis afin de pouvoir rédiger un cahier des charges pour le recrutement d'un maître d'œuvre.

En parallèle de ce projet, il conviendra de statuer sur le bâtiment de la Mairie d'Echevanne, inoccupé depuis maintenant 5 ans : vente ou réhabilitation en logements ?

L'installation de panneaux photovoltaïques sera l'autre projet pour cette nouvelle année. Ce type d'installation en autoconsommation pourrait permettre de limiter les dépenses d'énergie pour le bâtiment de la Mairie. Cette réflexion est à élargir sur le bâtiment scolaire ainsi que le passage aux luminaires LED.

D'autres petites améliorations pourraient voir le jour : la barrière en bois est à changer rue de Saint Broing, les portes du cimetière sont à repeindre, l'aménagement en face l'arrêt de bus à Echevanne est à réfléchir ...



NOUVEAU

Le Département a salarié 20 conseillers numériques qui sont déployés dans chaque territoire communautaire, pour être au plus près de vous.

Le conseiller numérique est là pour vous aider dans vos usages quotidiens du numérique (prendre en main un équipement, naviguer sur Internet, gérer ses mails, utiliser des applications).

POURQUOI ? Avec la dématérialisation, il est nécessaire de savoir utiliser internet en toute sécurité ! (Protéger ses données, faire ses démarches administratives, ...).

COMMENT ? Sous forme d'ateliers et d'animations **gratuites**.

Les ateliers numériques ont lieu à la Mairie un mardi matin sur 2

Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser à la Mairie ou contacter directement Philippe CIERP au 06 82 25 45 71 ou philippe.cierp@haute-saone.fr

★ Point financier 2022

Aménagement d'une aire de jeux

- Coût total des travaux 14 733.60 €
- Montant total des subventions 5 019.20 €
 - 3 519.20 € Etat DETR
 - 1 500.00 € Caisse locale Crédit Agricole



**L'État investit
en Haute-Saône**

Équipement financé par l'État



*Remise du chèque par
Danièle Jarrot,
Présidente de la caisse
locale, et Mme Viennet,
directrice d'agence*

Aménagement de voirie

- Chemin de la Citadelle et autres 44 964.00 €
- Réfection des trottoirs et enduits bicouche 9 089.94 €
- Coût total des travaux 54 053.94 €

Travaux vestiaires des stades

- Changement des portes du stade Honneur 2 832.17 €
- Changement chauffe-eau du stade du Pré neuf 500.00 €
- Coût total des travaux 3 332.17 €

Changement des plaques de rue

5 556.90 €

Avant



Après



★ Voyage à Olfen



Les maires de chaque commune, Jean-Paul Geoffroy et Wilhelm Sendermann

Les 9, 10 et 11 septembre dernier, une délégation d'une trentaine d'habitants de Velesmes-Echevanne a rendu visite à nos amis d'Olfen afin de donner suite à leur chaleureuse invitation.

Sur place, comme à chacune de nos visites, nous avons été accueillis avec une très grande gentillesse et convivialité : pot d'accueil, repas chez l'habitant, suivis le lendemain de la visite d'une ancienne mine de charbon. Le repas pris en commun le samedi soir s'est fait dans une ambiance très amicale et fraternelle, et déjà le dimanche après-midi nous quitions avec regrets nos hôtes. Chacun d'entre nous est reparti avec des cadeaux.

Nous tenons à remercier les Ediles de la ville d'Olfen, la fanfare, ainsi que les familles qui nous ont reçus.



Sérigraphie de l'église de Velesmes remise en cadeau par les 3 derniers maires à la ville d'Olfen et hommage du prêtre d'Olfen à l'Abbé Niewind

Un grand merci aussi à Liliane et Michel Seguin ainsi que Guy Jacquin qui ont beaucoup œuvré pour le bon déroulement et l'organisation de cette rencontre.



En 2024, à l'occasion du 80ème anniversaire du sauvetage du village de Velesmes grâce au courage du prêtre Allemand Heinrich Niewind, nous recevrons nos amis d'Olfen avec autant de gentillesse et de fraternité.

Dès 2023, une commission va se mettre en place pour réfléchir à cet évènement.

★ Quoi de neuf à Velesmes-Echevanne ?



Mobilisation des élèves du pôle scolaire de la Fontaine, de la chorale éphémère, des pompiers et des anciens combattants lors de la cérémonie du 11 novembre.
Merci à tous.



Installation de la passerelle PMR
Rue de la marnière aux chiens

Installation d'un distributeur à pizzas début 2023



Distribution de la carte avantages jeunes aux 11-18 ans



Mise en service de l'antenne relais en décembre 2022

Réglages en cours



Syndicat scolaire de la Fontaine

La rentrée scolaire 2022 a bénéficié de l'ouverture d'une quatrième classe.

Mathilde Correia est venue renforcer une équipe éducative bien installée qui s'évertue à offrir un enseignement de qualité. La prochaine rentrée s'annonce moins optimiste avec 10 départs en 6ème et 5 entrées potentielles. Soyons vigilants, si tous les enfants du Syndicat scolaire étaient scolarisés à Velesmes-Echevanne, nous n'aurions pas d'inquiétude à avoir sur la pérennité des classes.

Notre Pôle éducatif bénéficie d'équipements de qualité : école, accueil périscolaire, restauration scolaire, centre de loisirs et notre volonté est de les améliorer tout au long de notre mandat. Création d'un coin lecture au Périscolaire, essai ce premier trimestre de la mise en place d'une aide aux devoirs, préau/ pergola à la maternelle (projet en cours de réalisation) et étude du remplacement de tous les luminaires néons vieillissants de l'école et du périscolaire par des éclairages à LED.

Je voudrais remercier et féliciter le personnel enseignant, les emplois civiques, les animatrices du Périscolaire, notre ATSEM remplaçante et nos accompagnatrices de bus qui toutes travaillent conjointement et en complémentarité pour le bien-être, l'éducation et le développement de nos enfants.

Mention spéciale à Agnès et Christiane qui ont pris leur retraite cette année, après de longues années au service de notre Collectivité. Bonne retraite à elles.

Belle année 2023 !

Philippe Racine

Groupe scolaire de la Fontaine

2 Place du lavoir
70100 VELESMES-ECHEVANNE

03 84 31 70 35

ecole.velesmes@ac-besancon.fr

Directrice : Joanna ROUX

Horaires :
8h30 – 11h30
et 13h30 – 16h30

Accueil périscolaire et de loisirs

2 Rue de St Broing
70100 VELESMES-ECHEVANNE
03 84 32 78 59

Directrice : Virginie SENEILLON

En temps scolaire :

Ouverture à partir de 7h, le temps méridien de
11h30 à 13h30 et jusqu'à 18h30

En période de vacances scolaires :

Ouvert une semaine aux périodes
de petites vacances (excepté à Noël)
et durant le mois de juillet

★ Groupe scolaire de la Fontaine

Cette année 2022/2023 nous avons ouvert une classe. Il y a donc :

- une classe de maternelle avec des petites et moyennes sections avec Elodie Moya
- une classe de grande section et CP avec Mathilde Correia et Corentin Lorthiois
- une classe de CE1-CE2 avec Marie Pidoux
- une classe de CM1-CM2 avec Joanna Roux et Corentin Lorthiois

Nous bénéficions de 4 services civiques sur l'école et une ATSEM en maternelle.



Parlons de nos gros projets !

En juin 2022 ce sont les CE2-CM1-CM2 qui ont eu une classe de découverte ! Ils ont suivi la frise préhistoire jusqu'à nos jours en classe, puis sont partis la vivre dans l'ordre.

En commençant par une journée au préhisto site du Cairn puis 3 jours au Puy du fou pour les périodes de l'Antiquité aux Temps Modernes et ont terminé au Futuroscope pour notre époque et une vision plus futuriste et plus ludique.



Cette année du 11 au 13 janvier 2023, ce sont les élèves de la petite section jusqu'au CE2 qui partiront 3 jours en classe de neige !

Séjour prévu au ballon d'Alsace au centre d'hébergement de la jumenterie.

Au programme :

- Luge
- Jeux et parcours dans la neige
- Découverte du milieu montagnard
- Fabrication d'igloos
- Snow Art
- Randonnée en raquettes
- Veillées
- Etc...



★ L'accueil périscolaire et de loisirs

Retour sur les accueils de loisirs de l'année 2022

Le Centre de Loisirs est ouvert à tout enfant dès lors qu'il est scolarisé. Il vise l'épanouissement de l'enfant en proposant des activités de détente et de loisirs par du personnel qualifié tout en offrant un cadre adapté et sécurisé.

En février, pêle-mêle d'activités. Nous avons accueilli deux stagiaires durant le séjour : Laura, tout d'abord, qui a fait partager sa passion pour les poneys aux enfants en leur permettant de s'occuper de ses compagnons à quatre pattes. Ils ont pu être au contact pour les brosser, les nourrir mais surtout les câliner ! Ensuite, Célia, qui a fait découvrir le monde de Peter Pan durant le séjour.



En avril, les activités ont été organisées autour des thématiques de Pâques et du Printemps.

Le mois de juillet s'est déroulé sur le thème des Cow-Boys et des Indiens. Entre la réalisation d'un décor Far West, les cactus, la création de chapeaux de Cow-Boys, des étoiles de Sheriff et bien d'autres encore...les enfants se sont bien amusés !



Les enfants ont pu se rafraîchir à la piscine découverte de Gray en s'y rendant une fois par semaine. Les séances ont à chaque fois été suivies d'un pique-nique, du restaurant Chinois Gourmet Wok ou encore d'un repas pris au Foyer Afsame à Gray.

Enfin, deux sorties ont été organisées avec le Centre de Loisirs de Gray-La-Ville : l'une à Métabief Aventures où les enfants ont pu se défouler sur les parcours d'Accrobranche, des tyroliennes, des glissades en bouées, des parcours filets, des chasses au trésor, du tir à l'arc...



Pour la seconde sortie, les enfants se sont rendus au Château de Rosières où ils ont pu faire des chasses au trésor ludiques et pédagogiques pour découvrir le patrimoine entre copains.

Le Centre de Loisirs d'octobre a permis à chacun d'exprimer sa créativité, d'exploiter son imagination puis de prendre confiance en soi en valorisant les réalisations de tous grâce au thème des Arts visuels abordé durant la semaine.

Nous souhaitons que cette année 2023 soit pleine de douceur et de bonheur pour chacun d'entre vous et qu'elle puisse combler toutes vos espérances !

Virginie

★ État civil 2022

Naissances



TISSERAND Léo, né le 22 janvier 2022

JACQUIN Paul, né le 8 juin 2022

TATON-ELLENRIEDER Lyna, née le 21 août 2022

VACONNET Mélina, née le 16 septembre 2022

Baptêmes républicains

Le 4 juin 2022, JUSOM Amy

Le 30 avril 2022, ARTAL-RENAUD Ariel

Mariages

Le 29 juillet 2022, HERVÉ Damien & FUIN Victoria

Le 6 août 2022, ANCELIN Benoît & VUILLEMIN Vanessa

Le 17 septembre 2022, ALLEMAND Frédéric & COIN Estelle



Pacs

Le 13 septembre 2022, ROUGEOL Fabien & PARISEL Kévine

Le 17 septembre 2022, ARTAL Sébastien & RENAUD Aurélia

Décès

ROUGEOL Aymée, le 26 janvier 2022

BESANCON Annick née VACONNET, le 6 avril 2022

VACONNET Suzanne née ALLEMAND, le 18 juillet 2022

VADOT Claude née SEGUIN, le 19 septembre 2022



Petit rappel concernant la restructuration administrative du cimetière :

La procédure de reprise des tombes présentant des défauts dure 40 mois à compter du 23/11/2021 soit jusqu'au 23/03/2025. N'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie.

★ Le SCoT Graylois, c'est quoi ?

Porté par le Pays Graylois et approuvé à l'unanimité le 9 décembre 2021 par son assemblée délibérante, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) s'applique désormais sur l'ensemble du territoire.



Composé de 114 communes réunies en trois intercommunalités (Communautés de Communes Val de Gray, des 4 Rivières et des Monts de Gy), le Pays Graylois entend organiser l'aménagement de son territoire sur les 15 prochaines années grâce à ce document.



Le SCoT a défini, au niveau de ce bassin de population, un ensemble de prescriptions, 101 au total, visant à guider les collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme locaux (PLUi, PLU, cartes communales...).

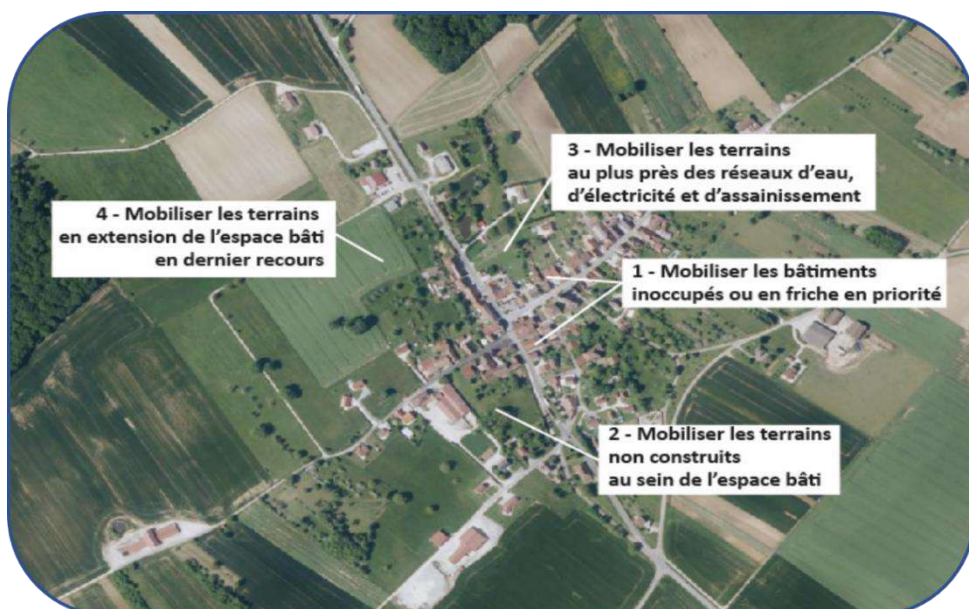


Ces prescriptions sont réparties selon trois grandes orientations, à savoir :

- L'affirmation de l'attractivité du territoire au sein de la Région Bourgogne Franche-Comté,
- La recherche de l'équilibre entre le milieu urbain et rural en s'appuyant sur l'armature urbaine du territoire,
- La préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Le SCoT Graylois envisage l'urbanisation future du territoire et s'engage dans l'objectif de réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers en extension des communes.

Pour plus de renseignements, vous pouvez flasher ce QR Code avec votre téléphone ou vous rendre sur le site www.pays-graylois.fr (rubrique SCoT)



★ Informations pratiques

Urbanisme

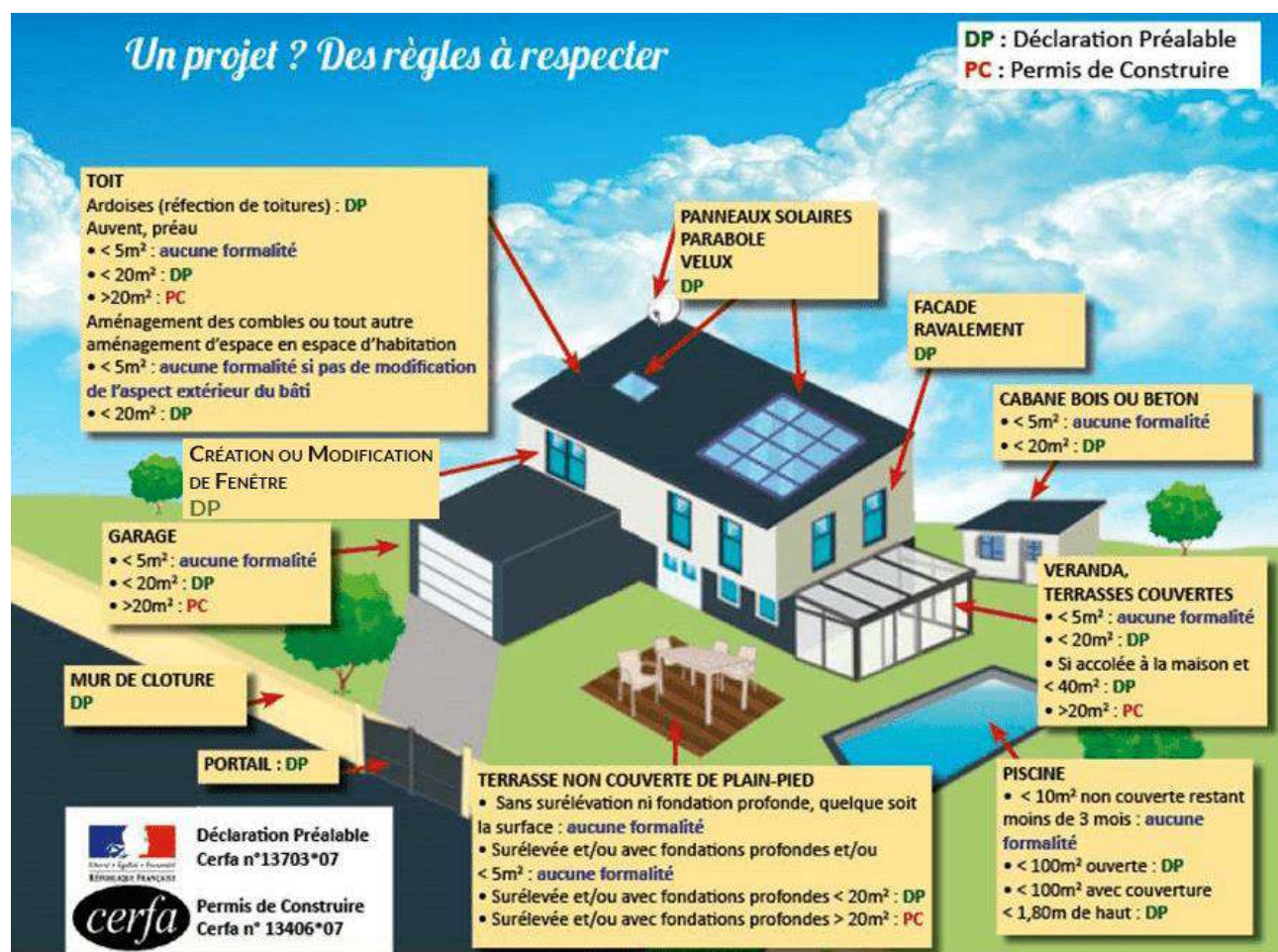
Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir) peuvent être déposées par voie électronique.

Vous retrouverez ci-dessous l'adresse du guichet numérique sur lequel vous pourrez déposer vos demandes :

<https://urbanisme.ingenierie70.fr/gnau/>

Toutefois, les dossiers papier sont toujours acceptés en Mairie.

Nous vous rappelons que tous les travaux doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme au préalable : changement de fenêtres, installation de panneaux solaires, extension, construction, abri de jardin, ravalement de façade etc...



Recensement citoyen militaire

Dans les 3 mois de vos 16 ans, pensez à vous faire recenser !

Qui ? Tous les français, âgés de 16 ans

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation du recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ? En vous rendant à la Mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille

★ Location salle des fêtes

La commune a repris la gestion de la salle des fêtes en direct depuis le 1er septembre 2022.

Vous pouvez contacter directement Céline Berthier qui est l'élue référente, elle gère le planning des réservations, les contrats de location et la remise des clés.

Location de la salle des fêtes (ménage compris) :

- **Petite salle** (pour une trentaine de personnes) :
90€ pour les habitants ou 110€ pour les personnes extérieures
- **Grande salle :**
 - Location week-end : 200€ pour les habitants ou 240€ pour les personnes extérieures
 - Vin d'honneur : 110€
 - Décès : 50€
 - Réveillon du village : 110€
 - Soirée à but lucratif pour une association du village : 30€
- **Utilisation pour réunion :**
 - Association du village : Gratuit
 - Organismes professionnels ou extérieurs : 30€

Location de matériel et de chapiteaux assurée par la Source Vive :

Attention : location et installation uniquement sur la commune, les tarifs s'entendent pour une durée de maximum un week-end

- **Tables et 2 bancs de brasserie : 2€**
⇒ Contacter Céline Berthier 06 70 99 46 47
- **Chapiteaux**
⇒ Contacter Daniel Jourdet 06 48 28 18 15

Pour les particuliers

- 40€ pour le petit chapiteau 6m x 6m
- 60€ pour le grand chapiteau 9m x 6m
- 100€ pour la location de 2 chapiteaux
- 120€ pour la location de 3 chapiteaux

Pour les associations de Velesmes-Echevanne

- Gratuit pour une utilisation annuelle (de 3 chapiteaux)
- En cas de 2^{ème} utilisation, 30€ pour un chapiteau, 50 € pour 2 et 70 € pour 3.

Céline BERTHIER

06 70 99 46 47

Prévoir un chèque de caution de 500€ et une attestation de responsabilité civile lors de la remise des clés.

Vous recevrez un titre de paiement transmis directement par le Service de Gestion Comptable de Gray.

Les poubelles sont mises à disposition, merci de bien trier vos déchets.

Prévoir un chèque de caution de 500€ pour les particuliers et 300€ pour les associations.

Fournir une attestation d'assurances pouvant garantir d'éventuels dommages.



Manifestations et évènements 2023

2
0
2
3

26 février : Loto du club des « Vif argent »

Mars : Représentations itinérantes de la troupe de théâtre

4 mars : Soirée Carnaval de la MAM, spécial « Années 80 »

11 mars : Repas dansant de la GV

Avril : Pêche à la truite

17 avril : Chasse à l'oeuf et tours de magie

13 mai : Après-midi jeux de la GV

2 juin : Marche nocturne de la GV

3 juin : Marché de producteurs Vie au village

1^{er} juillet : Tournoi de sixte

7 juillet : Fête de l'école

14 juillet : Vide grenier et Fête du 14 juillet

21 juillet : Marché nocturne Vie au Village

19 et 20 août : Fête du village

29 septembre : Marche nocturne de la GV

11 novembre : Commémoration

16 novembre : Soirée Beaujolais nouveau Vie au Village

25 novembre : Soirée du FC LES 2 VELLS

1^{er} décembre : Téléthon

9 décembre : Marché de Noël Vie au village

10 décembre : Repas des Aînés



Ce calendrier est non exhaustif et peut évoluer en cours d'année

Parole aux associations

FC LES 2 VELLS

Le FC LES 2 VELLS, sous son esprit revanchard des années COVID, voit son travail porter ses fruits !

Les confinements ont plombé les effectifs des clubs amateurs, et en regardant dans le rétroviseur, nous comptons tout juste 20 licenciés mineurs dans nos catégories jeunes lors de la saison 20/21. Au démarrage de cette saison 22/23, ça n'est pas loin d'une cinquantaine de licenciés enfants qui garnissent ces catégories ! Plus particulièrement : une équipe U7, deux équipes U9, une équipe U11, deux équipes U13 ! Un véritable vivier pour les catégories supérieures, jusqu'aux séniors dans quelques années !

Par ailleurs, le club est aussi heureux de présenter ses 3 volontaires en service civique pour la saison 2022/2023. Leur tuteur et président du club David Baudin, les guidera dans leurs différentes missions et tout particulièrement aux services de nos équipes jeunes et dans le développement du projet « Club lieu de vie ». Il s'agit de Dorian Lambert, Samuel Marcel et Nathaniel Pierre qui oeuvreront pour le club dont c'est la seconde année de son agrément.

Côté sportif séniors, l'objectif est clair : se donner les moyens d'accéder à la catégorie supérieure pour l'équipe A : 1ère division départementale. Et un maintien en 3ème division pour l'équipe B.

Ce travail ne peut être réalisé que par la force de frappe de ses dirigeants : services civiques ; dirigeants des équipes jeunes ; dirigeants des équipes seniors ; membres du bureau (restreint et élargi, on y trouve 18 personnes investies et toujours prêtes à donner la main !). 18 ça n'est pas rien quand on connaît les difficultés du monde associatif !

La Présidence du Club les remercie tous de leur investissement acharné du quotidien !



TROUPE DE THÉÂTRE DE VELESMES

La troupe de théâtre en Bretagne

La troupe de théâtre a repris, depuis octobre, ses répétitions à la salle informatique mise à sa disposition par la commune. Cette année, les acteurs vous feront voyager en Bretagne avec une pièce écrite par 2 d'entre eux (Marie-Jeanne Pichon et Olivier Hacquard) et intitulée « Micmacs à l'hôtel de la mouette ».

Pour des raisons matérielles et techniques (pas de scène fixe par exemple), la troupe ne donnera pas de représentation à domicile mais vous donne rendez-vous au Théâtre de Gray les 17 et 18 mars 2023, ou le 10 mars à Byans, le 24 mars à Velet et le 25 mars à Auvet.

Venez nombreux !!

Président :

**David
Baudin**

06 86 57 36 78

**fcles2velsfoot
@gmail.com**

Présidente :

**Christine
Roy**

06 89 27 28 63

**lesroysandco
@gmail.com**

Présidente :

**Estelle
Allemand**

06 73 65 51 28

**association
lasourcevive
@gmail.com**

LA SOURCE VIVE

L'association « La Source Vive » riche de sa quinzaine de membres actifs a pour but l'animation du village ! A noter qu'à chaque manifestation de nouveaux bénévoles n'hésitent pas à nous rejoindre, dès qu'ils en ont la possibilité, apportant ainsi une aide précieuse !

La traditionnelle chasse aux œufs à bien eu lieu cette année pour le bonheur des enfants ainsi que des parents qui ont pu profiter d'un petit apéritif.

La fête du 14 juillet et son vide grenier ont été marqués par une vague de chaleur. Mais cela n'a pas découragé les visiteurs venus en nombre surtout le matin et en fin d'après-midi. La pétanque a réuni de nombreuses équipes de joueurs... Buvette et restauration rapide ont eu un franc succès ! La soirée s'est achevée avec un feu d'artifice qui a ravi la population.



Au mois d'août nous avons eu le plaisir d'accueillir le concert de Lulu Van Trapp géré par l'association « Les Estivales de Saône ». Cette manifestation gratuite nous a été proposée par la CCVG et la commune. Ce fut l'occasion d'accueillir du public avec la mise en place d'une buvette et d'une restauration rapide tenue par l'ACCA.

Le 11 décembre, ce sont plus de plus de 70 convives qui ont pu se réunir autour du repas des aînés financé par l'association mais également par la Mairie. Natacha, accordéoniste, a su animer tout au long de l'après-midi ces instants conviviaux.

Cette fin d'année aura été marquée par un moment fort : le Téléthon. Vente de vin chaud, de gaufres et de pizzas ainsi qu'une soirée concert ! Un stand Téléthon sur le marché de Noël du 10 décembre a permis de proposer à la vente les objets confectionnés par les bénévoles.

Lors de cette manifestation, nous proposons à l'ensemble des associations du village de participer à leur façon dans le but de réunir un maximum de dons. Ainsi le temps d'une journée « Le Conservatoire du Machinisme Agricole » a ouvert ses portes reversant la totalité des entrées pour la bonne cause. Le club du FC LES 2 VELLS a quant à lui reversé les sommes perçues lors de l'entrée au match de foot contre La Gourgeonne le 4 décembre. Merci à tous pour votre investissement !

A noter que depuis le 1^{er} septembre les membres du bureau et moi-même avons pris la décision de ne plus gérer la location de la salle polyvalente en raison de charges financières et de gestion trop importantes pour l'association. La mairie en est désormais la gestionnaire : Céline Berthier reste votre principal interlocuteur pour toutes demandes de location de la salle. En ce qui concerne la location et prêt du matériel, vous pouvez vous adresser à Daniel Jourdet.

Merci une fois de plus à tous les membres et bénévoles de l'association pour leur investissement tout au long de cette année !

Au nom de tous, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2023 !

Estelle Allemand

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DE VELESMES-ECHEVANNE



L'engagement en tant que sapeur-pompier est une valeur forte d'implication, de solidarité, d'écoute, de services à la population. Comme dans toute association, le manque de volontaires fait défaut au sein de notre corps communal. L'effectif est vieillissant et en très nette baisse. Pour avoir un centre opérationnel et éviter de solliciter toujours les mêmes personnes, il faudrait recruter 8 volontaires. Alors, n'hésitez plus à nous rejoindre pour renforcer l'effectif et faire perdurer ce centre de première intervention, très apprécié des habitants de notre village. L'engagement permet de mieux connaître sa commune, ses habitants, de partager des moments forts de convivialité et d'entraide. La période des calendriers est un moment privilégié avec les concitoyens qui nous ouvrent leur porte avec enthousiasme, gaité, sympathie pour un instant d'échange.

En tant que Centre de Première Intervention, l'engagement consiste à participer à la vie du village et à apporter sa contribution en assistant à la manœuvre mensuelle le 1^{er} dimanche de chaque mois. En France, tous les sapeurs-pompiers suivent la même formation initiale, qu'ils soient professionnels ou volontaires, issus d'un grand centre ou d'un Centre de Première Intervention comme à Velesmes-Echevanne. Ce cycle de formation initiale doit être réalisé en fonction des disponibilités de chacun et des accords définis avec leur entreprise. La période de formation initiale s'étend sur 3 ans.

Dans l'attente de votre engagement, le Centre de Première Intervention vous souhaite ainsi qu'à l'ensemble de la population, une bonne et heureuse année 2023.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE VELESMES

L'association compte 65 adhérents pour cette nouvelle année 2022/2023.

Vous pouvez nous rejoindre aux activités suivantes :

- Gym adultes et seniors multi-activités sport santé, le mardi à 14h
- Gym parents/enfants, le mardi à 17h45
- Gym multi-activités, le mardi à 19h
- Marche nordique sport santé, le mercredi à 18h ou le jeudi à 14h
- Step, le jeudi à 19h
- Zumba, le jeudi à 20h

EN SORTANT DE L'ÉCOLE

L'association En sortant de l'école vous propose pour cette année :

- Une vente de chocolat de Pâques courant février (provenant de la biscuiterie Douce Comtoise à Gray)
- Une vente de brioches courant mai, en porte à porte. Il sera possible de précommander vos brioches
- Et pour finir, le spectacle de fin d'année de l'école se déroulera le vendredi 7 juillet au stade de foot, avec boissons, frites et sandwiches ! Ouvert à tous, les sandwiches seront à commander à l'avance auprès de l'école.

Président :

**Stéphane
Gauliard**

06 81 03 64 76

**stephane.gauliard
@gmail.com**

Présidente :

**Ghislaine
Martin**

07 69 55 31 34

**ghislaine.
martineuillerat
@gmail.com**

Président :

**Stéphane
Rabiet**

Président :

**Daniel
Jourdet**

06 48 28 18 15

**dajour
@netcourrier.com**

LA VIE AU VILLAGE

Un magasin de proximité comme le nôtre reste un lieu de rencontre, de discussions, d'échanges, bien au-delà du côté commercial.

Nous pouvons ainsi profiter du dépôt de pain, des produits locaux présentés, de l'épicerie, du relais poste, du service de pressing.

Malgré tous nos efforts pour convaincre les habitants qui ne sont pas encore clients. Il faudrait que chacun prenne conscience que, si ce point de vente est une chance, rien n'est acquis, car nous devons toujours lutter pour démarcher des fournisseurs, discuter les marges, Et inciter le maximum de monde à nous rejoindre.

Nous avons pour habitude d'organiser un marché de printemps, un en nocturne l'été et le traditionnel marché de Noël. La fréquentation faible, de nos fournisseurs notamment, fait que nous pourrions envisager d'autres types de manifestations.

Une soirée beaujolaise a eu lieu le jeudi 17 novembre, le bilan et la fréquentation nous incitera certainement à reconduire cette opération.

2022 a vu un changement à la présidence de l'association, et je dois remercier tous les membres du bureau pour leurs compétences et leur disponibilité qui font que la transition se passe au mieux.

Il me faut remercier Aline et Cécile, nos vendeuses qui font le maximum pour satisfaire la clientèle, les associations locales qui s'approvisionnent au magasin à l'occasion de leurs manifestations, les bénévoles pour leur aide, sans oublier les fournisseurs qui nous font confiance.

Merci à l'association « Boutures et Marcottes » qui fait don de plantes qui sont mises en vente au magasin.

Un grand merci à la commune qui nous soutient entre autres choses par la mise à disposition du local. Nous avons bénéficié de subventions du département et cela grâce au travail de Rémy qui a réalisé les dossiers nécessaires.

Et un grand merci à vous tous, clients pour votre participation qui fait que notre magasin de proximité existe et votre fidélité nous permet de pérenniser les 2 emplois de nos vendeuses.

Au nom de l'ensemble du bureau, de nos vendeuses, il me reste à vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Président : Daniel Jourdet

Secrétaires : Catherine Rougeol et Christine Pauchet

Trésoriers : Mélanie Morel et Stéphane Gauliard

Membres : Rémy Rougeol, Orphée Rose

Vendeuses : Aline Jarrot, Cécile Flandin

⇒ Assemblée générale prévue le vendredi 21 avril 2023 à 19h

LES « VIF-ARGENT »

L'Assemblée Générale du 3 mars 2022 présidée par Claude Fuin a élu, afin de rajeunir une partie de son conseil d'administration, son nouveau bureau :

- Guy Jacquin Président
- Jean-Marie Renaudot Vice-Président
- Colette Renevret Trésorière
- Sylviane Jacquin Secrétaire
- Jeannine Mougeot, Bernard Marcel, Robert Lucot, Bernadette Seguin et Patrick Jayet Membres

Après ces années difficiles dues au Covid, nous avons relancé différents moments conviviaux. Le 17 mai, un repas chaleureux a été partagé à l'ombre des arbres du restaurant Le Mastroquet à Gray. Le 22 septembre, une excursion nous a fait découvrir ou redécouvrir l'avancée du château-fort de Guédelon.

D'autres activités sont proposées depuis cet été :

Pétanque intergénérationnelle
le lundi après-midi



Chorale éphémère (reprise des
répétitions en janvier)



Partenariat suite à l'organisation des
cours d'informatique en Mairie le
mardi matin



Les activités jeux de société et de
cartes le jeudi à 14h



Cours de Qi Gong (Harmonie culturelle et mentale)
le lundi de 16h15 à 17h15 à la salle

⇒ L'assemblée générale aura lieu le jeudi 19 janvier 2023 à 14h30.

Nous remercions les anciens membres du bureau pour le
travail accompli depuis de nombreuses années.

Nous vous souhaitons à tous une Bonne et Heureuse Année 2023
ainsi qu'une Bonne Santé !

Président :

**Guy
Jacquin**

06 30 13 77 58

**guy.jacquin
@yahoo.fr**

Présidente :

**Sabine
Jacquin**

06 82 74 19 58

**boutureset
marcottes
@hotmail.com**

BOUTURES ET MARCOTTES

Si vous aimez les jardins, bouturer, diviser, partager vos plantes, Vous pouvez rejoindre cette association qui compte une soixantaine d'adhérents.

Habituellement, on se rassemble 3 fois dans l'année :

- Une fois au Printemps (mai) et une fois à l'automne (Septembre) pour échanger tout ce qui a rapport au jardin d'ornement et au jardin potager.
- Une fois (variable selon les années) pour échanger une variété précise de plante.

En 2022, les échanges ont eu lieu le 7 mai à Velesmes et le 24 septembre à Villefrancon. Un troc de Rosier contre Rosier a eu lieu le 25 juin à Velesmes. Une sortie en bus (ouvert à tous) a été organisée en juin, dans l'Ain, pour la visite de la Pépinière Bessard, le jardin « le clos de la cornière » et le jardin de la Bouthière.

Le calendrier pour 2023 sera défini en février. Il sera affiché, comme les autres années, à la Boulangerie. Si vous souhaitez adhérer ou simplement demander des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter (cotisation 9€ à l'année).



Président :

**Jean-Marie
Renaudot**

03 84 32 71 92

**renaudot.jm
@gmail.com**

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Notre ami Paul Berreur, fidèle adhérent de l'amicale nous a quitté le 25 mai 2022, ses obsèques se sont déroulées à St Loup-Nantouard en présence de nombreux anciens combattants et de notre drapeau. Paul était né le 10 octobre 1935, marié en mai 1962 avec Danielle Offmann, de leur union sont nés 2 garçons et 2 filles. Paul a fait toute sa scolarité à St-Loup. Il a fait son service militaire en Algérie pendant 28 mois, il était détenteur de la carte du Combattant. Après son service militaire il a travaillé à la SIMU à Gray.

11 novembre : Notre amicale a commémoré dignement le 11 novembre, nous étions présents à Echevanne puis à Velesmes. Pierre Rougeol, souffrant, était présent mais n'a pas pu porter le drapeau cette année, les porte-drapeaux étaient donc René Jacquin et Jean-Marie Renaudot, Claude Fuin accompagnait Monsieur le Maire pour le dépôt de gerbe.

Les écoliers de Velesmes par leurs chants, leurs poèmes, l'appel des morts dont les noms sont gravés dans la pierre perpétuent leur souvenir et leur sacrifice. Le monde combattant remercie ces jeunes qui perpétuent le devoir de mémoire. Après le vin d'honneur, comme tous les ans nous nous sommes retrouvés, de moins en moins nombreux, mais avec un réel plaisir de partager un repas convivial au Mastroquet.



Bonnes Fêtes de fin d'année

MAM LES MÈRES VEILLENT



Voilà maintenant plus de 5 ans que la Maison d'Assistants Maternelles est née. Pour ces belles années passées, nous tenions à remercier les parents et familles qui nous ont fait, et font confiance.

Aujourd'hui, la MAM accueille au total 22 enfants âgés de 3 mois à 7 ans de Velesmes mais aussi d'Echevanne, Battrans, Igny, St Broing, St Loup Nantouard, Angirey ... Toujours dans la bienveillance et le bien-être des enfants accueillis, différentes activités variées leur sont proposées dans la joie et la bonne humeur.

Les assistantes maternelles continuent à se former : spécificités et fondamentaux d'une MAM. Deux autres formations sont prévues l'année prochaine.

Une soirée année 80, spécial carnaval, est prévue le samedi 4 mars 2023.

Nous vous présentons Nos Meilleurs Vœux pour cette Nouvelle Année.

ACCA DE VELESMES

À l'occasion de ses 20 ans, Mathieu Fouqué, le plus jeune chasseur de l'ACCA a prélevé un cerf de 12 corps pour un poids de 192 kg !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous,
et rendez-vous en avril pour la traditionnelle
pêche à la truite.



AUTRES ASSOCIATIONS :

ACCA Echevanne :

Président : Michel Morel

07 85 93 60 79

Conservatoire du machinisme agricole et des métiers d'autrefois :

Président : Rémy Rougeol

06 80 87 18 04

remyrougeol@gmail.com

*Nous n'avons pas eu de retour de ces associations à l'heure de l'édition du bulletin,
n'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations.*

Présidente :

**Ludivine
Renaudot**

09 70 92 07 32

**mam.lesmeres
veillent
@gmail.com**

Président :

**Damien
Fouqué**

06 73 39 98 16

Notre village au fil des saisons ...



Quelques recettes pour accompagner vos repas de fête !



Recette d'apéritif pour 8 personnes

Ingrédients :

- 2 bouteilles de Chardonnay
- 2 oranges non traitées
- 100 g de sucre

Préparation :

Vider les bouteilles de Chardonnay dans un récipient que l'on pourra fermer par la suite. Ajouter les 100 grammes de sucre. Bien laver l'orange, la couper en fines tranches et l'ajouter au vin. Bien remuer.

Laisser le tout au réfrigérateur pendant 2 à 3 jours. Servir bien frais

Recette de cassolette d'escargots à la Franc-Comtoise pour 8 personnes

Ingrédients :

- 1 boîte de 10 douzaines d'escargots moyens
- ½ saucisse de Morteau Label
- 1 échalotte « cuisse de poulet »
- 2 gousses d'ail
- 1 verre de vin blanc, Jura si possible
- 3 cuillères à soupe de Cancoillotte
- 100 gr d'épinards feuille
- 50 gr de beurre
- 5 cl de crème épaisse



Préparation :

Faire fondre le beurre dans un sautoir. Ajouter les dés d'échalotte ciselée ainsi que les dés de saucisse de Morteau préalablement coupés.

Faire suer à feu doux une dizaine de minutes, ajouter le vin blanc. Faites réduire puis ajouter du jus de cuisson de la boîte d'escargots.

Faire réduire 5 min. Ajouter la cancoillotte et l'ail pressé avec la crème. Intégrer les épinards ciselés puis les escargots.

Ne pas saler, la saucisse de Morteau est déjà salée. Poivrer. Si la consistance est trop liquide, lier avec un peu de beurre mamie (beurre mou mélangé à la farine).

Servir chaud dans des petits caquelons avec des tranches de pain de mie grillées.

Direction de la publication : Jean-Paul Geoffroy

Conception et réalisation : Manon Jayet, en collaboration
avec l'équipe municipale

Impression : Mairie de Velesmes-Echevanne

Date de parution : Décembre 2022

*Amusez-vous à retrouver dans cette grille les noms des
lieux-dits et des cours d'eau de notre village !*

Z	Z	Y	E	Z	C	N	C	H	E	N	E	V	R	O	T	T	E	P	F
K	T	L	C	G	H	M	A	Z	V	B	E	L	L	E	C	O	M	B	E
Z	R	I	H	A	A	Y	T	D	C	F	I	Q	R	M	M	P	S	R	R
C	U	U	E	G	M	S	H	W	C	I	T	A	D	E	L	L	E	A	V
G	T	E	V	Ç	P	E	K	O	G	M	D	C	X	G	S	Y	M	E	I
L	E	R	A	D	S	T	N	E	F	L	O	K	I	Y	H	S	S	K	A
G	U	B	N	Y	M	T	F	J	V	U	X	P	U	Z	D	Y	E	L	V
Y	I	D	N	M	I	O	H	M	V	U	F	H	E	C	G	C	L	T	B
W	L	L	E	O	L	N	M	R	X	J	D	E	O	V	H	X	E	Q	X
U	L	O	J	H	A	E	O	J	Y	K	K	U	U	H	V	A	V	Q	X
C	O	U	J	E	N	T	S	D	M	I	W	E	E	Q	H	I	N	T	E
L	T	V	O	S	S	N	V	S	P	X	U	E	P	A	R	T	E	O	K
Q	G	I	Y	K	S	O	O	D	A	C	D	V	E	R	N	E	S	M	T
Y	A	E	D	Ç	O	F	G	W	T	R	S	O	L	S	Q	I	Z	A	H
Y	X	R	D	Z	Ç	R	D	N	E	H	T	R	O	M	W	U	D	C	R
A	D	E	E	R	M	I	T	A	G	E	R	S	D	H	B	Ç	O	M	K

BELLECOMBE
BREUIL
CHAMPSMILANS
CHANOT
CHENEVROTTE
CITADELLE
COUVROT

DHUYS
ECHEVANNE
ERMITAGE
ESSARTS
ETRAPEUX
FONTENOTTES
LOUVIERE

MORTHE
OLFEN
TEUILLOT
VAIVRE
VELESMES
VERNES

*Le conseil municipal vous
adresse ses meilleurs vœux
pour l'année 2023 !*

